



**Nombre de
membres
en exercice: 13**

Séance du jeudi 10 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix octobre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence du Maire Adjoint Alain CAMALET.

Présents : 8

Sont présents : Alain CAMALET, Roland FOULON, Didier BURATTO, Gwénaél GRANGER, Pascal TARROUX, Georges GEERAERT, Nathalie RAMOS, Geneviève IMART.

Votants : 10

Représentés : Emmanuel CAVAILLES par Didier BURATTO, Florian RAPOSO par Nathalie RAMOS.

Excusé : Richard BRUNEAU

Absents : Gilles LACROIX, Hervé DESSENNE

Secrétaire de séance : Roland FOULON.

Objet : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 juin 2024 :

M. le Maire adjoint Alain CAMALET explique que M. le Maire Richard Bruneau a un impératif de santé imprévu ce soir et rappelle au conseil les différentes délibérations et sujets divers constitutifs du précédent conseil.

M. le Maire adjoint Alain CAMALET demande l'approbation du compte rendu du conseil municipal précédent.

Le conseil APPROUVE, 10 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2024-10-10-01 : Approbation de la révision libre des attributions de compensation. Commission locale d'évaluation des charges Transférées (CLECT)

M. Gwénaél Granger explique qu'il s'est tenu deux présentations des comptes CLECT 2024, qui régissent les attributions de compensation (la voirie, le scolaire et le transport scolaire pour la part communale). Le montant provisionné pour 2025 est identique à 2024.

M. le Maire adjoint Alain CAMALET demande l'approbation du conseil municipal.

Le conseil APPROUVE, 10 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2024-10-10-02 : Délibération achat terrain/rondpoint Pas de Peyrole

M. Alain CAMALET explique qu'il faut envisager l'acquisition de terrains dans le cadre de l'implantation du rondpoint D10/D87 auprès de plusieurs propriétaires, en signant des promesses d'achats.

M. le Maire adjoint Alain CAMALET demande l'approbation du conseil municipal.

Le conseil APPROUVE, 10 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2024-10-10-03 : Délibération convention occupation temporaire

M. le Maire adjoint Alain CAMALET explique qu'il faut signer une convention d'occupation temporaire avec des propriétaires voisins, pendant le chantier, afin de stocker du matériel ou établir des passages temporaires.

M. le Maire adjoint Alain CAMALET demande l'approbation du conseil municipal.

Le conseil APPROUVE, 10 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2024-10-10-04 : Délibération limitation vitesse à 30km/h au RD10

M. Alain Camalet explique que des demandes ont été reçues pour étendre la limitation de la vitesse à 30 km/h sur la D10 route de Lisle sur Tarn au Pas de Peyrole. Il est proposé de reporter cette prise de décision après une consultation publique à ce sujet préparée par la commission sécurité routière.

M. le Maire adjoint Alain CAMALET demande L'avis du conseil municipal pour réaliser une consultation.

Le conseil APPROUVE, 10 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2024-10-10-05 : Choix du blason

M. G. Granger explique les résultats du vote des Peyrolais pour établir le blason de la commune. Il y a eu 237 votants au total (83 foyers et les enfants des écoles) :

- 12 voix pour le blason 3
- 60 voix pour le blason 2
- 165 voix pour le blason 1 (celui en entête de ce CR).

M. le Maire adjoint Alain CAMALET demande la délibération du conseil municipal pour l'approbation du résultat de la consultation et le blason 1

Le conseil APPROUVE, 8 POUR, 0 contre, 2 abstentions.

Objet : N°2024-10-10-05 : Devis ancienne école

M. G. Granger et M. A Camalet expliquent qu'il a été fait des devis pour rénover les murs et plafonds, changer les fenêtres et les luminaires de l'ancienne école. Ce lieu est notamment utilisé comme médiathèque, et comme atelier pour les enfants de l'école de Peyrole pendant le temps scolaire. Des demandes d'aides financières sont en cours.

Compte tenu du fait que cette salle est publique, il faut inclure des équipements de sécurité incendie aux normes et avoir des devis.

M. le Maire adjoint Alain CAMALET propose de reporter la délibération le temps de recevoir les mises à jour.

Objet : N°2024-10-10-06 : Transfert des compétences Eau et assainissement de la communauté d'agglo au syndicat d'alimentation en eau potable du Gaillacois

M. Alain Camalet explique que l'agglomération a voté pour transférer les compétences eau et assainissement (collectif) au syndicat d'alimentation en eau potable et demande l'approbation des communes.

M. le Maire adjoint Alain CAMALET propose de reporter la délibération le temps de poser des questions sur les recrutements évoqués par l'agglomération.

Objet : N°2024-10-10-07 Questions diverses :

- Pas de Peyrole : des lampadaires vont être installés d'ici quelques semaines.
- Point sur le PLU : Des chiffrages ont été reçus pour l'assainissement dans les zones constructibles de Saint Maurice.
- Point sur les travaux :
 - Cimetière St Laurent : La rénovation du mur du cimetière est terminée.
 - Accès église St-Maurice : La rénovation de l'accès à l'église St Maurice est terminée.
 - Travaux voirie sur les chemins communaux 2024 : 1400m rénovés cette année.
 - Mise en place très prochaine des réserves incendie.
 - Prévision réfection escalier Mairie : des devis ont été réalisés.
- Il y a une enquête publique en cours pour le renouvellement de la conduite de gaz en parallèle de l'autoroute A68.
- M. Georges Geeraert demande si la maison de santé est financée par la commune de Peyrole. M. Alain Camalet explique que la construction n'est pas financée par Peyrole. Elle est notamment financée par la commune de Lisle-sur-Tarn.
- M. Georges Geeraert propose l'idée d'un distributeur à Pain au Pas de Peyrole.
- M. Georges Geeraert propose de réfléchir à l'installation d'équipements de parcours de santé au Pas de Peyrole sur les parcelles communales.
- Mme Nathalie Ramos informe que les prix des poubelles vont changer et la location de la salle des fêtes devra inclure ce changement tarifaire.
- M. R. Foulon informe au sujet de la Crèche au petit pré, 38 enfants accueillis en 2023, changement de la directrice en 2023, changement de la présidente de l'association en 2024 et gros renouvellement du bureau le 03 octobre 2024.
- M. R. Foulon explique avoir demandé l'ajout de signalisation dans le cadre de la déviation en juillet et août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Le Maire Adjoint,

Alain Camalet

